



RÉSISTER PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE

Édition 2015-2016

Remise des Prix - 27 mai 2016 – Haut-Commissariat

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Haut-Commissaire, **Monsieur le
Secrétaire Général**
Madame la Ministre,
Monsieur le Directeur de l'Enseignement
Catholique
Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Madame la Directrice et les enseignants du lycée
Lamennais,
Mesdames et Messieurs,
Et surtout chers élèves de la classe de 1^{ère} L

Nous procédons aujourd'hui à la remise des prix de la 55^{ème} édition du Concours National de la Résistance et de la Déportation décerné à la classe de 1^{ère} L du lycée Lamennais pour leur travail intitulé : « Liberté – Artistes en résistance ». Je remercie M. le Haut-Commissaire d'avoir accepté de présider la cérémonie et de nous accueillir au sein de ce lieu symbolique, siège du représentant de l'Etat en Polynésie française.

Initialement ce concours se dénommait Concours National de la Résistance. Il était dédié à la Résistance intérieure et à la déportation des résistants. Il n'a cessé d'étendre, dans le temps et l'espace, le champ de ses thématiques tout au long de ses 55 ans d'existence pour aborder toutes les dimensions de la Déportation (avec la Shoah depuis les années 80), en passant notamment par l'incorporation de la France Libre (dans les années 70).

Cette évolution nécessaire a été réaffirmée le 27 janvier 2015 par le Président de la République à l'occasion du 70ème anniversaire de l'ouverture des portes du camp d'Auschwitz-Birkenau par les armées soviétiques. Le Président de la République a souhaité que le CNRD puisse être « *renouvelé, rénové, et qu'il puisse y avoir une mission qui soit conduite pour en assurer la pérennité* » afin de mettre en œuvre la nécessaire adaptation aux transformations culturelles considérables et rapides que nous connaissons, notamment dans le domaine de l'information et du lien social.

D'abord consistant en travaux écrits individuels, où il s'agissait dans l'esprit des initiateurs d'encourager la réflexion des jeunes sur les questions civiques et patriotiques illustrées par l'esprit de la Résistance, le concours s'étend maintenant aux prestations collectives, avec une catégorisation supplémentaire, celle des réalisations audiovisuelles, si bien que l'on aboutit à pas moins de six catégories d'épreuves : individuelles, collectives, audiovisuelles pour les collégiens de 3ème et de même pour les lycées. Au lycée Lamennais vous avez fait le choix d'un travail collectif accompagné d'une séquence audio dans laquelle vous avez interprété le chant des Tamari'i Volontaires.

Moment d'émotion que d'entendre vos jeunes voix reprendre ce chant chargé d'histoire et d'engagement composé en 1940 par le caporal Pea Tutehau et qui deviendra l'hymne du bataillon du Pacifique.

Le thème de cette année était : « Résister par l'art et la littérature », vous avez su, à travers votre production collective, souligner des dimensions civiques essentielles comme le refus de la négation d'autrui en tant qu'individu, l'idéal démocratique, l'engagement, la fidélité au groupe, la liberté et les droits de l'homme.

Cette année ce thème avait une signification toute particulière car au lendemain des attentats des 7 et 9 janvier 2015 qui ont visés en premier lieu des caricaturistes et des journalistes, au moment même où se banalisent des thèses racistes, antisémites et négationnistes via des sites et des réseaux sociaux qui remettent en cause les fondements de la République, le CNRD est plus que jamais devenu un formidable outil de formation de la jeunesse.

La refondation de l'École prend toute sa place dans cette actualité récente et dramatique. La loi du 8 juillet 2013 pose ainsi en principe que « *le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves* ». Mais plus encore, pour ce qui est du temps présent, le Parcours citoyen : « *De l'école élémentaire à la Terminale, apprendre les valeurs de la République* » souligne avec acuité les enjeux du CNRD en renforçant la transmission des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et l'absence de discrimination.

Pour la réalisation de votre travail, vous vous êtes appuyés sur l'éducation aux médias et à l'information qui vous a permis d'apprendre à « sourcer » un document, de le replacer dans un contexte, de s'interroger sur sa finalité et ses destinataires vous avez ainsi forgé votre esprit

critique avec l'aide de vos enseignants et du professeur documentaliste.

Je vous félicite doublement : d'abord pour votre engagement ainsi que vos professeurs et surtout pour la qualité de votre travail que le jury académique a choisi de récompenser aujourd'hui.

Mais ce concours s'inscrit également cette année dans une dimension mémorielle beaucoup plus vaste avec la commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre 1914-1918. Comment ne pas songer aussi au sacrifice de ces « poilus » polynésiens dont l'association « **Les Polynésiens dans la guerre** » rend un vibrant hommage à travers l'exposition sur **les poilus Tahitiens** qui se tient au musée de Tahiti et des îles jusqu'au 11 juin. Exposition remarquable, qui retrace l'histoire méconnue de ces Polynésiens qui sont partis défendre leur patrie, dans des souffrances indicibles, à des milliers de kilomètres de leur Fenua.

N'oublions pas non plus ces centaines d'engagés volontaires qui ont quitté Tahiti le 21 avril 1941 à bord du Monowai pour rejoindre la France Libre du Général de Gaulle. Leur épopée, et celles de leurs camarades polynésiens qui les ont rejoints plus tard, est magnifiquement racontée dans le livre richement illustré de Jean-Christophe Shigetomi qui vous est offert aujourd'hui et qui porte le titre de « ***Tamari'i volontaires*** ». Ces engagés volontaires avaient un chant de ralliement que vous avez su interpréter et mettre en valeur dans votre travail. Le jury y a été sensible.

Ce devoir de mémoire, illustrant le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie pour que vivent les valeurs de la République et de la dignité humaine, il nous faut absolument l'entretenir pour les générations futures. Il s'agit là d'une des nobles missions de l'Education Nationale dont les programmes d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique se font largement l'écho en plaçant dans le contexte historique les causes et

les conséquences des grands conflits mondiaux afin qu'ils soient bien compris des élèves. De nombreuses actions et concours participent à sa mise en valeur, je citerai bien sûr le *Concours National de la Résistance et de la Déportation* mais aussi *Le Trophée Civisme et Défense* sous l'égide du Ministère de la Défense, le concours national *Bulles de Mémoire* organisé par l'ONAC et naturellement toutes les commémorations officielles auxquelles participent déjà nos élèves des classes primaires et secondaires. Enfin, je n'oublie pas que 2016 est *l'année de la Marseillaise*, voulue par le Président de la République, cet hymne qui unit la communauté nationale et que vous avez si bien entonné tout à l'heure, avec gravité et conviction, symbolise l'ancrage de chacun de nous dans la Nation depuis 1792 date à laquelle Rouget de Lisle a écrit les 6 premiers couplets pour l'armée du Rhin.

Avec votre participation au concours national de la Résistance et de la déportation et votre participation ce matin à cette commémoration officielle vous êtes des acteurs du devoir de mémoire et je vous en félicite.

Personnels associés au travail des élèves :

Chef d'établissement : Mme Moea CHAUMEIL

Enseignants :

Mme Bénédicte FERRAGUT, professeur d'histoire-géographie

Mme Elysabeth CHATAIN, professeur documentaliste

M. HUCK Taiamani, professeur de philosophie

Mme LEUX Maryvonne, professeur de lettres

M. Georges JEUNE, responsable des 1^{ère}

M. Marurai TUATENI, professeur de musique